

Formation Action « Sensibilisation à l'autodétermination »



Contexte

Au cours de l'année 2021, le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a réalisé un plan de transformation des ESAT pour les années à venir. L'enjeu est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'Esat mais aussi vers le milieu ordinaire adapté et classique. L'une des mesures phare est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes.

Afin de répondre à cette demande qui est de garantir le projet de la personne accompagnée, Icuale Bretagne propose une formation « sensibilisation à l'autodétermination ».

Objectif général

- ➔ Appréhender la notion d'autodétermination
- ➔ Se situer dans le projet personnalisé
- ➔ Se connaître et développer son pouvoir d'action

Objectifs opérationnels

- ➔ S'approprier la notion d'autodétermination

- ➔ Identifier ses besoins et ses désirs et apprendre à les exprimer
- ➔ Communiquer positivement
- ➔ Comprendre son rôle dans le projet d'accompagnement personnalisé
- ➔ Développer son niveau d'autodétermination

Fiche technique

Public visé : Les bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (Ouvriers d'ESAT et/ou salariés en parcours d'insertion) accompagnés par un ou deux professionnels.

Prérequis : Aucun

Nombre de participants recommandé : 12 participants (dont 1 ou 2 encadrants)

Durée de la formation : 2 jours consécutifs + 1 jour à 4 semaines d'intervalle (21 heures)

Dates de la formation : 7, 8 et 28 juin 2023

Délais d'accès : Inter : selon l'agenda

Intra : nous contacter pour étudier toute demande

Horaires : 9 h – 17 h

Accessibilité : Accessible PSH – Pour toute demande d'aménagement contacter nous à : formation@icual-bretagne.fr

Lieux de formation : Etablissements du réseau Icuale Bretagne

Formatrice : Marie Arribot formatrice habilitée par Icuale Bretagne

Coûts pédagogiques et logistiques¹ :

Intra : 1 500 € / jour + 210€ de frais de déplacement du formateur

Inter : 200 € / jour et par stagiaire + 10€ / jour et par stagiaire pour les frais de déplacement du formateur

¹ Tarifs valables jusqu'au 1 juin 2023

Possibilité de prise en charge par l'OPCO

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu

- Se connaître : au travail, en dehors du travail ...
- Les besoins et les désirs : quelles différences ?
- La connaissance de soi à travers son corps
- La communication positive et le langage non verbal
- Les 4 facteurs clés de l'autodétermination
 - ➔ L'autonomie
 - ➔ L'autorégulation
 - ➔ La responsabilisation psychologique
 - ➔ L'auto réalisation
- Les bénéfices de l'autodétermination

Méthodes pédagogiques

- Questionnements et aide à la verbalisation
- Ateliers d'expression corporelle et orale
- Photo langage
- Carte des besoins
- Ateliers graphiques
- Jeu d'auto-évaluation
- Brainstorming, Mindpmap
- Echanges et débats

Modalités d'évaluations

- Auto-positionnement
- Evaluation à chaud en FALC
- Evaluation entre 3 et 6 mois après la formation envoyée aux directions pour évaluer les effets
- Bilan pédagogique remis à l'établissement